

Les paniers solidaires en AMAP - Isère

*Etat des lieux, bilan et perspectives après 5
années de mise en place du dispositif [2020
à 2025]*

Alliance PEC Isère - Réseau des AMAP
Mai 2026



SOMMAIRE

Résumé.....	1
Introduction	2
1. Qu'est-ce qu'une AMAP ?.....	2
2. Fonctionnement des paniers solidaires et développement depuis 2020.....	3
A. Présentation des paniers solidaires	3
B. Rôle des partenaires.....	3
C. Historique et développement depuis 2020.....	4
D. Actions menées sur le sujet de l'accessibilité alimentaire en AMAP depuis 2020 par Alliance PEC Isère	6
a) Accompagner la mise en place des paniers solidaires dans les AMAP et essayer dans de nouvelles AMAP	6
b) Des outils ont été développés pour faciliter la mise en place des paniers solidaires dans les AMAP.....	6
c) Développer des actions complémentaires de sensibilisation pour favoriser l'appropriation des produits locaux et de saison et faire évoluer les pratiques alimentaires.....	9
d) Accompagner les bénévoles dans les rôles de "référénts contrats solidaires"	9
e) Sensibiliser et réfléchir à la question de l'accessibilité alimentaire	9
f) Travail en réseau à l'échelle nationale, régionale et locale.....	10
g) Apporter l'expertise des AMAP sur les expériences menées	11
h) Evaluer l'action en menant des bilans qualitatifs et quantitatifs	11
3. Le dispositif de paniers solidaires - Zoom sur l'année 2025.....	12
A. Les données quantitatives.....	12
B. Les résultats de l'enquête qualitative	15
a) Pour les familles bénéficiaires des paniers solidaires.....	15
b) Pour les fermes paysannes	17
c) Pour les structures sociales.....	18
d) Pour les AMAP	21
e) Synthèse des impacts et pistes d'amélioration à étudier	24
Conclusion.....	26

Résumé

Les AMAP (Associations pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne) cherchent à rendre cohérent leur soutien à l'agriculture paysanne avec la dynamique d'un territoire et les besoins d'une population. C'est pourquoi chaque AMAP cherche à élargir l'accessibilité d'une telle alimentation à toutes et à tous.

Le dispositif des paniers solidaires en AMAP en Isère, mis en place progressivement depuis 2020, constitue une réponse opérationnelle aux enjeux de justice sociale et d'accès à une alimentation saine, locale et biologique pour les foyers en situation de précarité. Il soutient également l'agriculture paysanne locale et favorise le lien social grâce à l'implication de toutes et tous dans la vie associative des AMAP.

Il permet de rendre accessible les paniers d'AMAP aux personnes en situation de précarité alimentaire grâce à un partenariat entre des AMAP et leurs paysans, des structures sociales, des partenaires financiers. Les paniers de légumes et d'œufs sont ainsi accessibles à 50% de leurs prix pour foyers ayant un quotient familial inférieur à 900.

Alliance PEC Isère (le réseau des AMAP) coordonne le projet sur le département de l'Isère et accompagne le développement des paniers solidaires dans les AMAP.

Ce rapport dresse un état des lieux et un bilan des actions menées depuis 5 ans.

Le bilan présenté dans ce rapport, fondé sur une enquête auprès des familles bénéficiaires, des AMAP, des structures sociales et des paysans, met en évidence une forte satisfaction des acteurs ainsi qu'une volonté majoritaire de poursuivre le dispositif. Sur la période, les paniers solidaires se sont développés : le nombre de partenaires a augmenté, de nouvelles AMAP ont rejoint l'initiative et l'offre s'est enrichie au-delà des légumes pour inclure des œufs à tarif réduit. Parallèlement, le Réseau des AMAP a déployé des outils d'accompagnement et des actions collectives qui ont contribué à consolider sa reconnaissance dans le domaine de l'accessibilité alimentaire.

Des freins subsistent, notamment administratifs, financiers et en matière de communication. Les acteurs identifient des axes d'amélioration - simplification des démarches, pérennisation des financements, développement d'outils adaptés (comme Clic'AMAP), et renforcement des actions de sensibilisation et de convivialité - qui pourraient amplifier l'impact social et territorial du dispositif à l'avenir.

Introduction

Dans un contexte où l'accès à une alimentation saine et locale est devenu une préoccupation majeure, le dispositif des paniers solidaires en AMAP se positionne comme une initiative innovante et essentielle. Destiné à soutenir les familles en situation de précarité alimentaire tout en favorisant l'agriculture locale et biologique, ce dispositif vise à créer des liens durables entre paysans et consommateurs, tout en renforçant la solidarité et le dynamisme des AMAP. Mis en place progressivement en Isère depuis cinq ans, ce dispositif a fait l'objet d'un développement continu et structuré. Le présent rapport tire le bilan de ces premières années d'existence, en évaluant ce qui a été accompli, les impacts constatés et les perspectives d'évolution. En plus des données quantitatives, ce rapport présente les résultats d'une enquête menée en 2025 auprès des familles bénéficiaires des paniers solidaires, des AMAP, des structures sociales partenaires, mais aussi des paysans. À travers leurs témoignages et retours d'expérience, le Réseau des AMAP de l'Isère souhaite évaluer l'impact de cette initiative sur leur quotidien, identifier les axes d'amélioration possibles et mettre en lumière les réussites qui font de ce projet un modèle à suivre après cinq années de mise en place et de développement.

1. Qu'est-ce qu'une AMAP ?

Les AMAP sont nées en 2001 en France d'une prise de conscience citoyenne face à la situation de crise importante dans les domaines de l'agriculture et de l'alimentation : insécurité et gaspillage alimentaire, impératifs écologiques, déperdition des agricultures paysannes, forte pression sur les terres agricoles, inégalité alimentaire... Elles visent à une transformation sociale et écologique de l'agriculture et de notre rapport à l'alimentation en générant de nouvelles solidarités.

Les AMAP sont le résultat d'initiatives citoyennes qui ont fait le choix de se regrouper en Réseau pour faire entendre le modèle agricole et alimentaire qu'elles défendent et essaimer et développer ce modèle sur le territoire. Alliance PEC Isère a pour rôle d'accompagner les AMAP et les paysans et paysannes dans leurs partenariats et dans leurs projets.

En AMAP, Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne, on agit ensemble, pour manger et produire autrement.

- Les AMAP s'engagent pour soutenir une agriculture paysanne locale en apportant :
 - Un soutien concret aux paysans et paysannes pour favoriser le maintien et le développement d'une agriculture paysanne, écologique et rémunératrice pour les paysans.
 - Un système de vente directe et contractualisée, sans intermédiaire, donc sans marge, entre paysans et consomm'acteurs (amapiens).
 - Un moyen pour les amapiens et amapiennes d'avoir de bons produits, frais locaux et de qualité à prix équitable, en étant informés de leur origine et de la façon dont ils ont été produits.
- Les AMAP s'engagent aussi pour rendre plus accessible à tous l'alimentation de qualité (Principe 3 de [la Charte des AMAP, 2014](#)) en apportant :
 - Un soutien concret à des familles et personnes en situation de précarité alimentaire à travers la structuration d'actions solidaires permettant des tarifs accessibles sans impacter le revenu des paysans et paysannes ;
 - Un système permettant d'avoir accès à une alimentation de qualité et choisie.

2. Fonctionnement des paniers solidaires et développement depuis 2020

A. Présentation des paniers solidaires

En Isère les paniers solidaires en AMAP reposent sur un partenariat entre les AMAP locales, des structures sociales, des paysans et des financeurs (CAF, MSA, collectivités territoriales, bailleurs sociaux...) permettant à des personnes en situation de précarité alimentaire d'intégrer une AMAP et ainsi d'accéder, pendant plusieurs mois, à des paniers de légumes et d'œufs à prix réduit. Ils favorisent aussi le renforcement des liens sociaux. Les paniers solidaires offrent aux familles une opportunité d'accéder à une diversité de légumes frais et locaux, tout en bénéficiant d'un tarif adapté à leurs moyens, ce qui participe à réduire les freins économiques à une alimentation de qualité. En parallèle, ce dispositif permet aux paysans impliqués d'augmenter le nombre de paniers vendus et aux AMAP d'accueillir de nouvelles familles, tout en enrichissant la dynamique associative. Il a pour objectif de constituer également un véritable vecteur de lien social, de sensibilisation aux enjeux environnementaux et d'éducation à une alimentation responsable. Pour les acteurs sociaux, ce projet représente une réponse concrète aux besoins d'inclusion des familles et d'amélioration de l'accès à l'alimentation, en s'inscrivant dans des stratégies locales de lutte contre la précarité alimentaire.

Les paniers solidaires sont financés, dans la plupart des cas, à 50% par des partenaires financiers et à 50% par les bénéficiaires. Ce dispositif est accessible aux personnes ayant un quotient familial inférieur à 900€ (les critères d'éligibilité et les montants financés sont décidés par les financeurs en lien avec les AMAP et les partenaires sociaux). Enfin, le Réseau des AMAP de l'Isère organise et propose des actions complémentaires en soutien à ce dispositif, telles que des ateliers cuisine, des dégustations, des rencontres thématiques et des formations.

B. Rôle des partenaires

Les **acteurs sociaux** (centres sociaux, CCAS, MDH, accorderies ...) identifient et accompagnent les familles qui peuvent bénéficier des paniers solidaires.

Les **AMAP** accueillent, inscrivent, accompagnent les familles et favorisent leur participation dans le fonctionnement de l'AMAP.

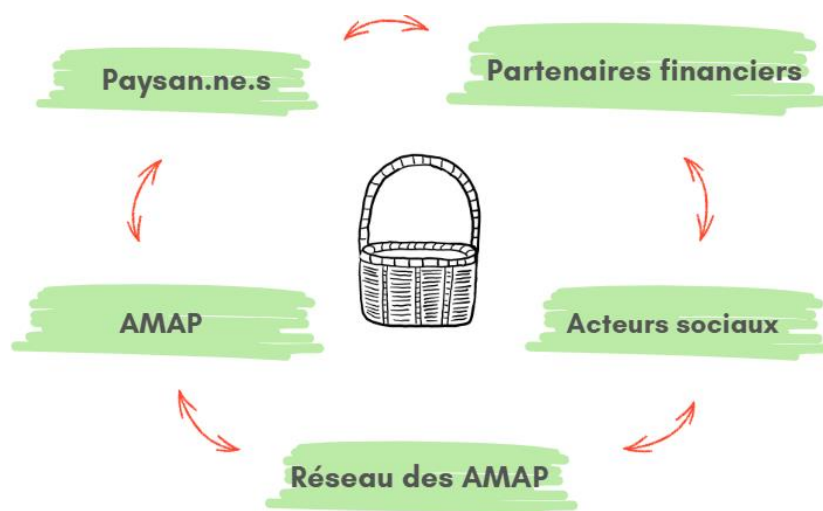
Les **paysans** acceptent de recevoir un paiement venant de deux sources différentes et de faire quelques démarches administratives supplémentaires.

Les **partenaires financiers** comme la CAF, les MSA, des collectivités, des bailleurs sociaux participent financièrement à la prise en charge des paniers solidaires de légumes pour diminuer la part restant à charge des familles et définissent les critères d'éligibilité.

La DREETS (Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités) participe à hauteur de 50% à la prise en charge des paniers solidaires d'œufs et finance les actions de sensibilisation. La DREETS et la ville de Grenoble financent du temps de travail salarié pour le Réseau des AMAP de l'Isère.

Le Réseau des AMAP coordonne le projet et accompagne les acteurs sociaux, les AMAP et les paysans dans la mise en place et la reconduite du dispositif d'une année à l'autre.

Ses missions sont détaillées partie 2.D.



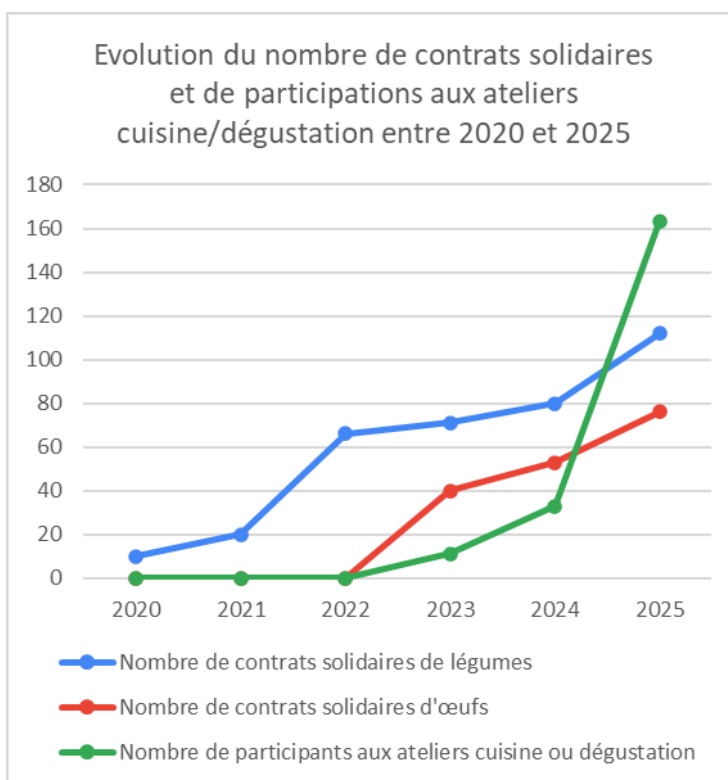
C. Historique et développement depuis 2020

Le Réseau des AMAP accompagne la mise en place des paniers solidaires depuis 2020 en Isère, tout d'abord en partenariat avec la CAF de l'Isère et la MSA Alpes du Nord puis avec d'autres partenaires financiers et sociaux. L'AMAP solidaire du Roussillonnais a été la pionnière, créée au sein du centre social du Roussillonnais en 2020. Le projet prend de l'ampleur et en 2023, c'est 72 contrats solidaires de légumes qui sont signés dans 8 AMAP (en lien avec 6 structures sociales). Cette même année, le Réseau des AMAP de l'Isère a répondu à l'appel à projet Mieux Manger Pour Tous de la DREETS (Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités) afin de permettre plus largement le développement du dispositif. Grâce aux financements du programme Mieux Manger Pour Tous, un poste de 0,70 ETP a ainsi été créé en 2024 pour remplir cet objectif.

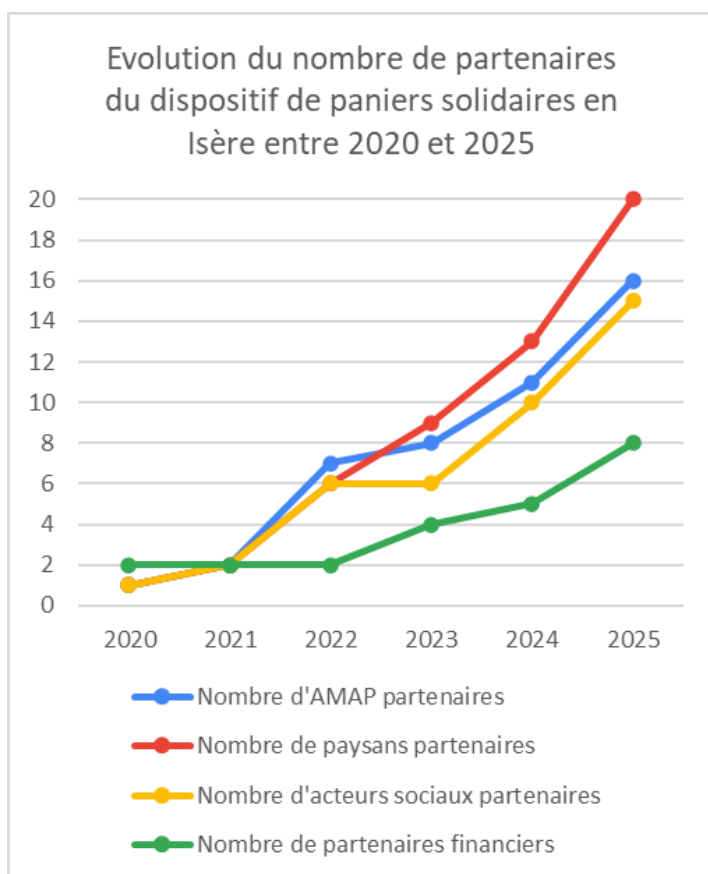
Fin 2025, 16 AMAP iséroises proposent des paniers solidaires, permettant ainsi à environ 110 foyers de bénéficier de paniers de légumes à tarif et à environ 70 foyers de bénéficier d'œufs à tarif réduit chaque semaine.

Il est important de noter que les contrats solidaires étant destinés à des foyers, le nombre de bénéficiaires est variable en fonction de la taille des foyers. Les plus gros paniers de légumes sont adaptés pour un foyer de 4-5 personnes.

Des ateliers cuisines, des ateliers dégustations, des fresques sur l'alimentation ainsi que des webinaires, rencontres et formations sur l'accessibilité alimentaire sont également proposés aux amapiens (voir Partie 1.D. Actions menées sur le sujet de l'accessibilité alimentaire en AMAP depuis 2020).



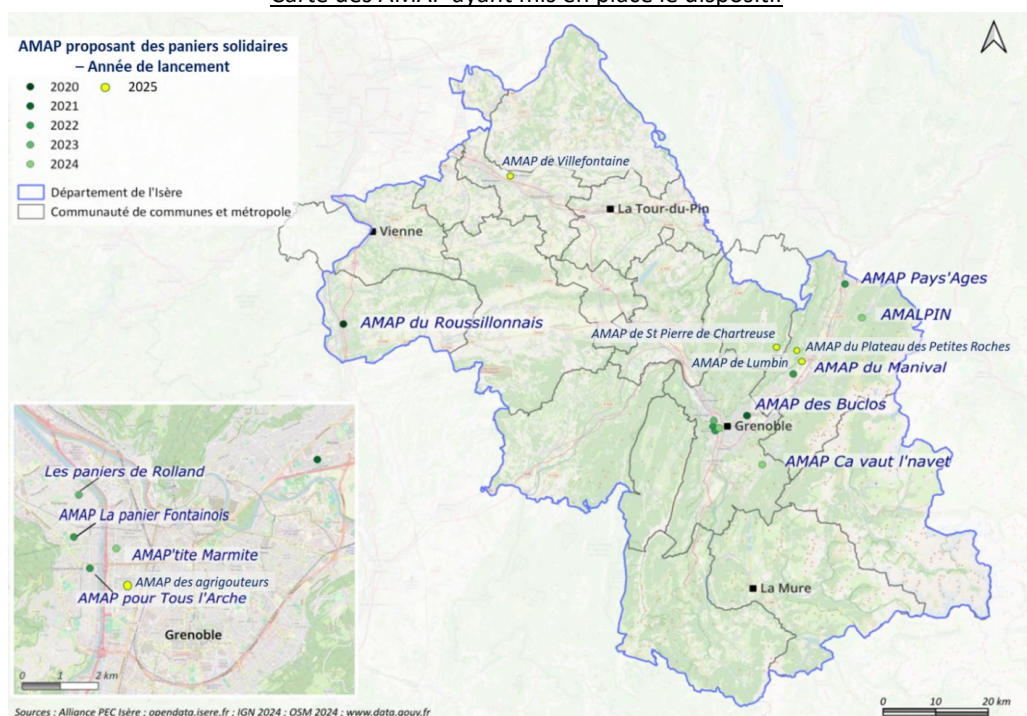
Ce dispositif mobilise à ce jour 16 AMAP, 15 partenaires sociaux, 8 partenaires financiers et 20 fermes.



**En 2025 : 16 AMAP,
15 partenaires
sociaux, 8
partenaires financiers
et 20 paysans
mobilisés pour
environ 110 foyers
bénéficiaires**

La carte ci-dessous permet de situer les AMAP proposant des contrats solidaires ainsi que leur évolution entre 2020 et 2025. On peut observer que la plupart sont situés dans la vallée du Grésivaudan et à proximité de la ville de Grenoble.

Carte des AMAP ayant mis en place le dispositif



D. Actions menées sur le sujet de l'accessibilité alimentaire en AMAP depuis 2020 par Alliance PEC Isère

a) Accompagner la mise en place des paniers solidaires dans les AMAP et essayer dans de nouvelles AMAP

Alliance PEC accompagne les acteurs du dispositif dans la mise en place des paniers solidaires :

- Fait connaître et rend visible les paniers solidaires pour faciliter l'essaimage
- Aide à l'organisation des AMAP, structure sociales et paysans partenaires et information sur les modalités de mise en place du dispositif
- Accompagne à la communication sur le projet auprès des bénéficiaires
- Aide à la recherche de financement pour les denrées
- Coordonne le projet avec les partenaires financiers (et notamment la CAF et la MSA) pour faciliter les démarches administratives des partenaires sociaux, sécuriser et pérenniser le financement des projets dans le temps,
- finance depuis 2023 des paniers d'œufs (versement de subvention),
- réalise le suivi de l'action au niveau départemental (suivi quantitatif et qualitatif)

b) Des outils ont été développés pour faciliter la mise en place des paniers solidaires dans les AMAP

Boîte à outils

Des outils ont été créés par le Réseau des AMAP au niveau isérois et au niveau national pour accompagner la mise en place des paniers solidaires dans de nouvelles AMAP et leur développement

dans les partenariats déjà en place. Ainsi, des kits de communication, protocoles, guide, livres de recettes, conventions et contrats types, formulaires évaluation sont proposés aux partenaires ainsi qu'un accompagnement du Réseau des AMAP pour les utiliser au mieux.

En 2025, le Réseau des AMAP de l'Isère à réaliser une dizaine d'accompagnement en présentiel ou par téléphone pour aider à la mise en place du dispositif ou pour faciliter sa pérennisation.

Fiches expérience

7 fiches expérience ont été réalisées en Isère afin de capitaliser sur les projets de paniers solidaires déjà mis en place, ceci via un recueil de témoignages de partenaires sociaux et/ou référents paniers solidaires d'AMAP et/ou paysans ainsi que via le résultat des questionnaires. Ces fiches sont accessibles à toutes et tous :

- [Fiche expérience - Paniers solidaires - AMAP des Agrigouteurs - Grenoble](#)
- [Fiche expérience - Paniers solidaires - AMAP'tite marmite - Grenoble](#)
- [Fiche expérience - Paniers solidaires - AMAP de la Plaine - St Martin d'Hères](#)
- [Fiche expérience - Paniers solidaires - AMAP solidaire de Roussillon](#)
- [Fiche expérience - Paniers solidaires - AMAP du Plateau des Petites Roches](#)
- [Fiche expérience - Paniers solidaires - AMAP de Fontaine](#)
- [Fiche expérience – Paniers solidaires - AMAP de Crolles](#)

La boîte à outils des AMAP :

FICHES EXPÉRIENCES

d'AMAP ayant déjà mis en place des initiatives d'accessibilité alimentaire



DÉPLIANT

qui peut être présenté lors de vos rencontres avec des acteurs locaux



GUIDE

« Agir en AMAP pour un accès de toutes et tous à une alimentation durable et choisie »

Ce guide a été conçu pour les **bénévoles et paysan·nes en AMAP** qui souhaitent engager des actions ou renforcer leur projet d'accessibilité alimentaire en AMAP.

Il contient :

- Des **concepts clés** pour mieux comprendre les enjeux de l'accessibilité alimentaire
- Des **grands repères** pour explorer le champ des possibles et mettre en œuvre un projet d'accessibilité alimentaire
- Des **ressources** pour aller plus loin



ACCESSIBILITÉ
ALIMENTAIRE
EN AMAP

BOITE A OUTILS A CONSULTER SUR

<https://s.42l.fr/ba3>

DOCUMENTS MODÈLES

exemples de contrats accessibles, de conventions...

AFFICHES

à partager ou à mettre dans vos AMAP lors de distributions, d'assemblées générales, de temps conviviaux ou festifs... pour susciter les échanges et les discussions !



ETRE ACCOMPAGNÉ·ES

Par un Réseau d'AMAP

Vous souhaitez être accompagné·es pour **mettre en place des initiatives d'accessibilité alimentaire** ?

N'hésitez pas à contacter le réseau d'AMAP de votre région ou le MIRAMAP !

c) Développer des actions complémentaires de sensibilisation pour favoriser l'appropriation des produits locaux et de saison et faire évoluer les pratiques alimentaires

Ateliers cuisine et dégustation

Le Réseau des AMAP, grâce à des financements de la DREETS, propose depuis 2023 des ateliers cuisine. Les objectifs de ces ateliers sont de favoriser l'appropriation des légumes du panier, proposer un temps convivial et faciliter l'intégration des nouveaux amapiens.

Ainsi, depuis 2023, 14 ateliers cuisine et trois ateliers dégustation de recettes réalisées à partir des légumes des paniers ont été organisés au sein des AMAP. Plus de 232 personnes ont pu bénéficier de ces ateliers et repartir avec des fiches recettes.

Les ateliers ont été animés par des professionnels isérois.

Fresque de l'alimentation

Le Réseau des AMAP a organisé une fresque de l'alimentation à l'accorderie de Pontcharra en 2025. Cette fresque était destinée aux amapiens et aux usagers de l'accorderie. L'objectif est de sensibiliser et d'améliorer la connaissance sur les enjeux liés à l'alimentation de manière ludique et conviviale. L'animation de cette fresque a été réalisée par une prestataire externe et est financée par la DREETS.

Visites de ferme

Dans certaines AMAP, des visites de ferme sont organisées par les amapiens et les paysans. Ces visites permettent aux amapiens de mieux comprendre les enjeux liés à l'agriculture paysanne et renforcer les liens avec les paysans.

d) Accompagner les bénévoles dans les rôles de "référénts contrats solidaires"

Formations sur l'accessibilité alimentaires en AMAP

Le Réseau des AMAP de l'Isère a organisé et animé 8 formations sur l'accessibilité alimentaire destinées aux amapiens qui souhaitent proposer des paniers solidaires au sein de leur AMAP ou qui en proposent déjà.

L'objectif de ces formations était de permettre aux AMAP qui se questionnent sur la mise en place de contrats solidaires, qui en ont mis en place dans leur AMAP, ou même qui ont arrêté, de pouvoir partager leurs questionnements, difficultés, ou au contraire leurs joies et réussites. Ces formations ont aussi permis de partager des ressources sur l'accessibilité alimentaire (contrat, convention, ressources documentaires...). Certaines étaient également ouvertes aux autres partenaires du projet (acteurs sociaux, paysans...).

e) Sensibiliser et réfléchir à la question de l'accessibilité alimentaire

Organisation d'événements

Le Réseau des AMAP de l'Isère a organisé des événements rassemblant plusieurs AMAP différentes afin d'échanger sur le sujet de l'accessibilité alimentaire.

Par exemple, une **rencontre sur l'accessibilité alimentaire** a été organisée à Crolles en novembre 2025. Les objectifs de cette journée étaient de mobiliser autour de la question de l'accessibilité alimentaire, de favoriser les partages d'expériences et de permettre l'émergence de pistes concrètes pour lever les freins à l'accès aux AMAP pour toutes et tous.

Cette journée a rassemblé 26 personnes (paysan.nes, amapien.nes, élu.es, salariée de structures sociales, bénéficiaires de paniers solidaires, partenaires financiers...).

Au programme :

- conférence gesticulée de Mathieu Dalmais "De la fourche à la fourchette... non l'inverse !" sur les enjeux liés à l'accessibilité alimentaire et la Sécurité Sociale de l'Alimentation
- jeu du pas en avant sur les inégalités alimentaires permettant d'identifier les différents freins existants concernant l'accès à une alimentation de qualité, choisie et abordable
- présentation du dispositif de paniers solidaires
- témoignages de paysans, élus et amapiens ayant mis en place le dispositif de paniers solidaires
- ateliers pour identifier des pistes concrètes permettant de lever les freins à l'accès à une alimentation de qualité, choisie et abordable pour tous et toutes



9h30 : Accueil/café
 9h45 : Conférence gesticulée de Mathieu Dalmais, agronome à l'origine du projet de Sécurité Sociale de l'Alimentation
 « À partir d'une analyse sur les réussites et échecs des alternatives agricoles et alimentaires, découvrez la réflexion qui amène à une Sécurité sociale de l'alimentation. »
 Pour + d'infos, [Cliquez ici](#)
 11h45 : Temps d'échanges avec M. Dalmais
 12h30 : Repas partagé (apportez ce que vous souhaitez partager)
 13h30 : Jeu du pas en avant sur les inégalités alimentaires
 14h15 : Accessibilité alimentaire en AMAP
 Présentation du dispositif de paniers solidaires en Isère
 Témoignages
 Réflexion en petits groupes : imaginer des pistes concrètes pour faciliter l'accès aux AMAP, restitution collective
 15h45 : Clôture

Samedi 29 novembre à Crolles

De 9h30 à 15h45 - Salle Cascade, 30 place de la mairie

Inscription par mail ou téléphone avant le 20/11
alliancepecisiere@gmail.com - 09 72 55 45 58

* Association de Maintien de l'Agriculture Paysanne



Un **webinaire** a également été coorganisé en 2025 sur le thème "Vers une sécurité sociale de l'alimentation : le rôle des AMAP" donnant l'occasion de partager les résultats d'une enquête menée sur le sujet, mais aussi les fondamentaux du projet de Sécurité Sociale de l'Alimentation, et la place que les AMAP peuvent avoir dans les expérimentations locales. 70 personnes ont participé à ce webinaire.

f) Travail en réseau à l'échelle nationale, régionale et locale

En 2024, un groupe de travail sur le sujet de l'Accessibilité alimentaire a été constitué au sein du Collectif d'Administration du Réseau des AMAP de l'Isère. L'objectif de ce groupe de travail est d'orienter la stratégie de l'association en matière d'accessibilité alimentaire et de mettre en place des actions sur ce sujet (il s'est réuni environ toutes les 6 semaines en 2025).

En plus du groupe de travail Accessibilité Alimentaire en Isère, le Réseau des AMAP de l'Isère participe également aux groupes de travail Accessibilité Alimentaire à l'échelle régionale et à l'échelle interrégionale.

Création d'une bibliothèque de ressources sur le sujet de l'accessibilité alimentaire

En 2025, le Réseau des AMAP a acquis et met à disposition gratuitement à l'ensemble des amapiens les livres suivants :

- *La France qui a faim* de Bénédicte Bonzi ;
- *Quand bien manger devient un luxe* de Benjamin Sèze ;
- *Une histoire politique de l'alimentation* de Paul Ariès ;
- *Le droit à l'alimentation et la lutte contre la précarité alimentaire en France* de Magali Ramel ;
- *Le rapport sur l'injuste prix de notre alimentation*.

Ces ouvrages explorent différents aspects de la précarité et du droit à une alimentation digne et accessible.

g) Apporter l'expertise des AMAP sur les expériences menées

Le Réseau des AMAP est devenu un acteur reconnu œuvrant sur le sujet de l'accessibilité alimentaire et participe aux politiques agricoles et alimentaires locales via les Projets Alimentaires Territoriaux. Il apporte également son expérience aux acteurs sociaux du territoire.

h) Evaluer l'action en menant des bilans qualitatifs et quantitatifs

Enquêtes

Afin de mesurer les effets concrets du dispositif des paniers solidaires sur la vie quotidienne des familles, repérer les opportunités d'optimisation du dispositif, mettre en avant les aspects les plus réussis de cette démarche innovante, le Réseau des AMAP de l'Isère a lancé une enquête à l'automne 2025, via un questionnaire en ligne. Les résultats sont présentés en partie 2.B Les résultats de l'enquête qualitative.

3. Le dispositif de paniers solidaires - Zoom sur l'année 2025

A. Les données quantitatives

Chiffres clés 2025 :

- 5 AMAP ont mis en place le dispositif de paniers solidaires en 2025
- Environ 110 foyers ont bénéficié de paniers de légumes à tarif réduit
- Environ 76 foyers ont bénéficié d'œufs à tarif réduit
- 20 paysans partenaires ont pu augmenter leurs débouchés en proposant des paniers solidaires
- 16 AMAP proposent des paniers solidaires en Isère
- 8 partenaires différents financent des denrées ou des actions
- 15 acteurs sociaux sont engagés dans le dispositif de paniers solidaires
- 9 ateliers cuisine et dégustation – plus de 160 personnes ont pu en bénéficier
- 4 formations/atelier partage d'expérience
- Une journée sur l'accessibilité alimentaire organisée – 26 participants
- 1 fresque de l'alimentation organisée dans un lieu d'accueil social
- Un webinaire sur la Sécurité Sociale et l'Alimentation et les AMAP – 70 participants
- 6 fiches expériences
- Création d'une bibliothèque de ressources sur l'accessibilité alimentaire

Année de lancement	Partenaires					2025		
	AMAP	Social	Paysan Légumes	Paysan Œufs	Financier	Légumes	Œufs	Ateliers cuisine/dégustation
						Nbre de contrats solidaires	Nbre de contrats solidaires	Date
2020	AMAP de Roussillon	Centre social du Roussillonnais	Marie Pierre Coquelet	Ferme d'Elie	CAF/MSA	14		
					DREETS		12	20/11
2021	AMAP des Buclos (Meylan)	CCAS Meylan	Domaine du Gueydan	Ferme de la Rivoire	CAF/MSA	14		
					DREETS		14	16/04
2022	AMAP Pour Tous (Seyssinet-Pariset)	Centre social l'Arche	GAEC De chenille à papillon	Ferme de la Rivoire	CAF/MSA	4		
					DREETS		3	
2022	AMAP du Manival (Crolles)	Commune Crolles	GAEC Les jardins du Berlioz		CAF/MSA	7		
2022	AMAPays'Ages (Pontcharra)	Accorderie de Pontcharra	GAEC Plantzydon	Ferme des Grenettes	CAF/MSA	10		
					DREETS		5	
2022	AMAP Le Panier Fontainois (Fontaine)	Maisons des Habitants Romain Rolland et Georges Sand	Les Légumes d'à côté	Ferme de la Rivoire	CAF/MSA	7		
					DREETS		2	4/06
2023	AMAP Les Paniers de Rolland (Fontaine)				CAF/MSA			
					DREETS		5	17/09
2024	AMAP Ca Vaut l'navet	CCAS Vaulnaveys	La Ronde des Légumes	La Poulette à facettes	CAF/MSA	5		

	(Vaulnaveys-le-Haut)				DREETS		3	19/06
2024	Amalpin (Crêts-en-Belledonne)	CCAS de Crêts-en-Belledonne	GAEC Les jardins du Berlioz		CAF/MSA	10		
					DREETS		2	
2024	Amaptite marmite	Cap Berriat	GAEC les jardins du banchet	Ferme du martinet	Ville de Grenoble	10		
					DREETS		8	Dégustation - 30/09
2024	AMAP la Plaine (Saint Martin d'Hères)	Mozaïkafé	Les jardins du banchet + Les jardins des Taillés	Le chant du coteau	Grenoble Alpes Métropole	7		
					DREETS		7	
2025	AMAP Plateau des petites roches (PPR)	CCAS du PPR	Potager des p'tits calibres	Ferme des Grenettes	CCAS du PPR	5		
					DREETS		5	14/05
2025	AMAP des Agrigouteurs	MJC des Eaux Claires	Les jardins du chemin	Ferme des coquelicots	Ville de Grenoble	5		
					DREETS		5	Dégustation - 25/06
2025	AMAP de Lumbin	CCAS de Lumbin	Potager des p'tits calibres		CCAS de Lumbin	5	/	
2025	AMAP de Villefontaine	Alpes Isère Habitat	Baptiste Barral	/	Alpes Isère Habitat	4	/	24/06
2025	AMAP de St Pierre de Chartreuse	CCAS de St Pierre de Chartreuse	Ferme de la Berthe	GAEC du Clos Perrier	CAF/MSA	5		
					DREETS		5	
Total	16	15	12	8	8	112	76	9

B. Les résultats de l'enquête qualitative

Afin de mesurer les effets concrets du dispositif des paniers solidaires sur la vie quotidienne des familles, repérer les opportunités d'optimisation du dispositif, mettre en avant les aspects les plus réussis de cette démarche innovante, le Réseau des AMAP de l'Isère a lancé une enquête à l'automne 2025, via un questionnaire en ligne, auprès de toutes les personnes impliquées dans le projet. Voici le résultat pour les foyers bénéficiaires, les structures sociales, les paysans et les AMAP.

Cette enquête permet de dégager des tendances, tout en gardant à l'esprit que l'analyse est limitée par le nombre de réponses recueillies.

a) **Pour les familles bénéficiaires des paniers solidaires**

Profil des bénéficiaires

Sur les 110 foyers bénéficiaires des paniers solidaires, 42 ont répondu à notre enquête, soit 38%. Voici les profils des répondants :

- Situation familiale : 52% se compose de familles monoparentales, 29% de personnes seules et 12% de couples avec enfants. Donc 64% des répondants ont des enfants.
- Tranche d'âge : 38% ont entre 36 et 45 ans, 24% ont entre 25 et 35 ans, 21% ont entre 46 et 60 ans et enfin 17% ont plus de 60 ans.
- 71,4% connaissaient déjà le concept d'AMAP avant de découvrir le dispositif de paniers solidaires.
- 58% des répondants sont en AMAP depuis moins d'un an ; 24% depuis plus de deux ans et 18% entre 1 an et 2 ans.

Accessibilité et impact sur l'alimentation

En ce qui concerne l'accessibilité financière, 91 % des familles estiment que le prix du panier est adapté à leur budget « *Tout à fait abordable, très bon rapport qualité prix avec des produits de qualité* » et 9% estiment qu'il est plutôt adapté à leur budget « *Quand on ne sait pas si on va aimer et finalement on n'aime pas il faut acheter autre chose donc cher pour pas de choix* ».

De plus, l'impact sur leurs habitudes alimentaires est significatif : 71,4 % des répondants ont constaté une augmentation de leur consommation de légumes frais depuis leur inscription « *Oui dans la variété diversité et régularité et dans le bonheur de manger local et de bonne qualité ! Le goût s'en ressent !* » ; « *Je mange des légumes tous les jours maintenant* ».

Par ailleurs, 73,8 % ont découvert de nouveaux légumes grâce aux paniers (notamment les fèves, chou rave, fenouil, courge spaghetti, etc.).

Le fait de ne pas choisir les légumes est considéré comme une opportunité par 52,4% « *Je m'adapte au panier, je cuisine plus* », « *Cuisine le dimanche pour la semaine et partage avec les amis et voisinage* », un défi par 28,6% « *J'apprends à cuisiner les légumes que je n'avais pas l'habitude de manger* », un frein par 9,5%.

Il est également intéressant de noter que 85,7 % des familles ont souscrit à d'autres contrats au sein de l'AMAP (œufs, fruits, miel, pain, laitages, etc.). Les contrats solidaires sont donc une porte d'entrée vers d'autres produits de l'AMAP.

91 % des familles estiment que le prix du panier est adapté à leur budget et 73,8 % ont découvert de nouveaux légumes grâce aux paniers.

Satisfaction et intégration

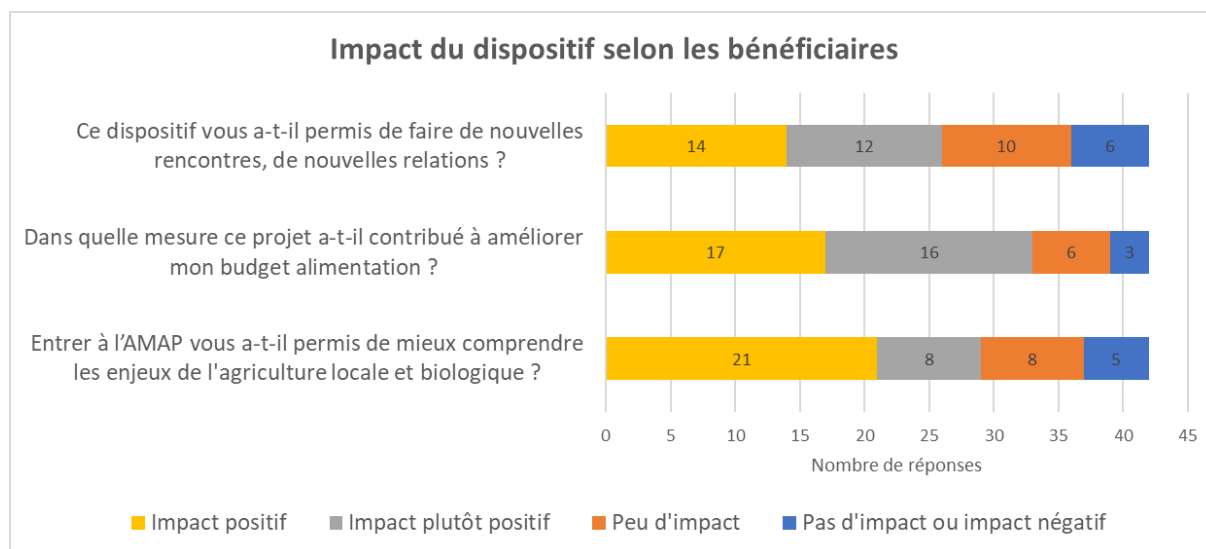
85,7% des bénéficiaires sont satisfaits du lien avec les paysans. Concernant la composition des paniers, 64,3 % des familles se déclarent satisfaites et 29% plutôt satisfaites. Les réserves évoquées concernent la redondance de certains légumes où une proportion trop importante d'un légume dans un panier « 3 grosses betteraves rouges qd on est seule ça énerve ! ».

62 % des participants s'impliquent dans le fonctionnement des AMAP en tenant des permanences de distributions ou en étant référent des paniers solidaires.

88,1 % des familles souhaitent poursuivre avec un nouveau contrat en 2026. Pour les 17,9 % qui souhaitent arrêter, les motifs sont des motifs personnels comme des déménagements ou des contraintes liées au fonctionnement de l'AMAP trop fortes (non-choix des légumes, engagement dans le temps, nécessité de venir chercher son panier toutes les semaines). Une personne pense qu'une épicerie à tarification sociale serait plus adaptée à ses besoins.

Impact social et financier

70% des répondant estiment qu'entrer en AMAP leur a permis de mieux comprendre les enjeux de l'agriculture local et biologique « *Je fais maintenant en sorte de privilégier les producteurs locaux même en vacances* ». En termes d'impact financier, **40,5 % estiment que le dispositif a eu un impact positif sur leur budget alimentaire et 38,1% estiment que le dispositif a eu un impact plutôt positif sur leur budget alimentaire**, ce qui souligne son rôle dans la lutte contre la précarité alimentaire. « *Très avantageux pour manger produits frais qui me coûteraient plus chers en grande distribution et de moins bonne qualité* ».



Difficultés et perspectives d'amélioration

L'analyse des réponses fait ressortir que 70 % des répondants ne rencontrent pas de difficultés majeures, ce qui témoigne globalement d'une satisfaction générale. Cependant, une partie des participants mentionne des freins spécifiques liés :

- à l'engagement sur la durée du contrat,
- à des horaires de distribution jugés inadaptés,
- à une méconnaissance de certains produits.

Voici une liste de propositions pouvant être envisagées pour répondre à ces freins :

- Proposer davantage de paniers « découverte », de contrat test (un mois à 3 mois d'essai) et éventuellement de jokers.
- Concevoir une enquête ciblée sur les disponibilités des amapiens et des paysans afin de voir s'il serait judicieux d'adapter les horaires du créneau de distribution.

Par ailleurs, 36 répondants sur 42 souhaitent davantage d'animations et d'activités collectives au sein de l'AMAP (échanges de recettes, rencontres avec les paysans, ateliers cuisine, soirées conviviales), indiquant un intérêt fort pour un renforcement du lien social et l'apprentissage.

Voici une liste de pistes d'amélioration pouvant être envisagées :

- Renforcer la communication autour des ressources existantes (livres de recettes, animations, jeux, par exemple) ;
- Préparer des fiches descriptives pour les légumes plus méconnus distribués dans les paniers, afin d'accompagner la découverte et utilisation (mise en ligne sur les réseaux sociaux du Réseau des AMAP) ;
- Élaborer un calendrier annuel d'activités incluant des ateliers cuisine, dégustation, visites de ferme, soirée conviviale.

Enfin, si 76 % des répondants sont satisfaits de l'offre de légumes, 34 % souhaiteraient des fruits dans les paniers. La faisabilité d'une diversification des paniers pourra donc être étudiée en lien avec l'AMAP, les paysans concernés et les financeurs.

b) Pour les fermes paysannes

Sur les 20 fermes partenaires participantes (12 fermes maraîchères et 8 producteurs et productrices d'œufs), 10 ont répondu à l'enquête soit 50%.

Profil des fermes participantes

La majorité des structures (7 sur 10) existent depuis plus de 4 ans, suggérant une certaine stabilité économique. On observe une diversité dans l'ancienneté au sein du Réseau des AMAP (la moitié distribue leurs produits en AMAP depuis moins de 3 ans et l'autre moitié depuis plus de 3 ans) et dans l'expérience avec les paniers solidaires (1/3 a commencé cette année, 1/3 a commencé l'année dernière et 1/3 a commencé depuis plus de 2 ans), ce qui permet d'avoir un retour d'expérience varié. 70% des fermes répondantes produisent des légumes et 30% des œufs.

Aspects financiers et organisationnels

80% des paysans sont parfaitement satisfaits ou satisfaits du fonctionnement du paiement par les structures sociales ou le Réseau des AMAP. Cependant, on peut noter que pour certains, le paiement arrive en fin de saison posant des problèmes de trésorerie (pour l'un des répondants seulement) et l'émission de facture nécessaire est contraignante. Seulement un paysan est payé moins d'un mois après le début du contrat alors que la moitié des paysans est payé entre 3 et 6 mois après le début des contrats. A noter que plusieurs paysans signalent faire les factures à la fin des contrats, cela retardant leur paiement. Pour 3 paysans, la fluctuation du nombre de contrats solidaires a été un problème car cela les obligeait à devoir trouver d'autres débouchés pour leurs produits au dernier moment.

L'impact économique du dispositif est perçu comme parfaitement positif par 30% des répondants et positif par 50% des répondants, ce qui souligne l'intérêt financier du projet pour les fermes participantes. On peut toutefois noter que deux paysans répondants estiment l'impact économique comme étant non satisfaisant « *Peu d'impact économique sur notre ferme, mais belle satisfaction de*

participer à ce programme ». A savoir que ces deux paysans sont en partenariat avec des AMAP proposant peu de contrats solidaires (moins de 7 par an).

Relations avec les bénéficiaires et les partenaires

Deux tiers des fermes rapportent avoir établi un lien avec les familles bénéficiaires et perçoivent une bonne intégration de ces dernières au sein de l'AMAP. Ce résultat est encourageant pour l'aspect social du dispositif. Ceux qui ont répondu non, l'ont fait car ils ne savaient pas qui étaient les bénéficiaires des paniers solidaires. La confidentialité pour éviter la stigmatisation étant encouragée dans ce projet, cette réponse est satisfaisante.

Les paysans sont tous satisfaits ou très satisfaits de leurs relations avec les structures sociales et le Réseau des AMAP de l'Isère bien que le rôle de ce dernier dans le projet semble parfois trop méconnu.

Perspectives et améliorations

70% estiment que le volume de paniers solidaires écoulés n'est pas suffisant par rapport à leur production et estiment qu'ils pourraient en distribuer plus. Cela indique un potentiel de développement du dispositif.

9 producteurs sur dix souhaitent renouveler leur participation pour l'année prochaine. La personne qui ne souhaite pas renouveler sa participation, change de production, ce qui explique son non-renouvellement. Ce qui

témoigne d'une satisfaction globale et d'un engagement durable dans le projet.

**90% des fermes se disent
prêtes à augmenter le
nombre de paniers
solidaires si la
demande venait à croître.**

Le dispositif des paniers solidaires en AMAP semble être bien accueilli par les producteurs participants, avec un impact économique positif et une volonté de poursuivre l'expérience.

Concernant les pistes d'amélioration, certains paysans insistent sur l'importance d'une communication claire sur leurs contraintes de production (saisonnalité, aléas agricoles, organisation du travail), et recommandent que les acteurs qui communiquent sur le projet aient bien ces contraintes en tête afin d'améliorer la compréhension mutuelle entre producteurs et bénéficiaires. Deux d'entre eux souhaitent également une simplification des paiements et de la facturation pour alléger la gestion administrative. Cette demande sera prise en compte, bien que l'utilisation de subventions impose certaines obligations administratives.

Enfin, même si des ateliers cuisine et dégustation existent déjà, certains paysans souhaiteraient qu'ils y en aient davantage afin de faciliter l'appropriation des légumes.

c) Pour les structures sociales

L'enquête menée auprès des 15 structures sociales impliquées dans le dispositif des paniers solidaires en AMAP en 2025 a été complétée par 12 d'entre elles soit 80%.

Fonctionnement et gestion

Sur les 12 structures, 11 assurent l'orientation des familles et le lien avec l'AMAP, et 8 prennent en charge la relation avec le financeur ainsi que la gestion des paiements aux paysans. Pour ce qui est du temps consacré à la gestion du dispositif des paniers solidaires, 67 % des structures y consacrent moins de 5 heures par mois, tandis que 33 % y consacrent entre 5 et 10 heures mensuelles. Certaines

structures perçoivent un financement spécifique pour du temps salarié (dispositif financé par la ville de Grenoble et par la CAF/MSA).

Sélection et engagement des bénéficiaires

En ce qui concerne les critères retenus pour proposer des paniers solidaires aux familles, l'ensemble des structures sociales prennent en compte les ressources financières (quotient familial) sauf Alpes Isère Habitat. En effet, le critère d'éligibilité du dispositif proposé en partenariat avec Alpes Isère Habitat est d'être locataire de leurs bâtiments alors que pour les autres dispositif le critère est généralement d'avoir un quotient familial inférieur à 900€. Par ailleurs, 33 % des répondants prennent en compte la situation familiale, 25 % la sensibilité à l'alimentation bio et locale et 25 % la proximité géographique.

D'autres parts, 58 % des structures signalent rencontrer des difficultés pour identifier les familles éligibles, malgré la mise en place de divers moyens de communication : affichage sur le lieu d'accueil, diffusion dans le bulletin municipal et sur les réseaux sociaux. Certaines structures utilisent également les panneaux municipaux, des listes de diffusion, des animations au pied des immeubles, des stands lors d'événements ou encore des rendez-vous individuels. Il a été souligné que parfois des personnes seraient intéressées par le dispositif mais ne répondent pas à tous les critères (par exemple, les retraités avec des petites retraites ne sont pas allocataires de la CAF et ne peuvent pas bénéficier des paniers solidaires financés par la CAF). La nécessité d'avoir un chéquier pour régler les contrats est aussi identifiée comme étant un frein à l'identification des bénéficiaires.

Relations partenariales

- Partenaires financiers : Sur les 12 structures, 6 jugent leurs relations avec leurs partenaires financiers très satisfaisantes et 5 les considèrent satisfaisantes. Une personne fait part d'une amélioration notable des relations avec la CAF entre 2024 et 2025.
- AMAP : Les relations avec les AMAP sont jugées très satisfaisantes par 10 structures et satisfaisantes par 2 répondants.
- Alliance PEC : 9 structures évaluent les relations comme très satisfaisantes et 3 comme satisfaisantes. Les outils jugés les plus utiles fournis par le Réseau des AMAP de l'Isère sont : les kits de communication (pour 7 structures), les aides au financement des contrats solidaires (pour 5), les protocoles écrits (pour 4) et un poste de coordination pour des temps d'animation et d'accompagnement (pour 3) « *Chargée de mission très disponible pour échanger et répondre aux questions* ».

Activités complémentaires

75 % des structures estiment que les ateliers cuisine et les visites de fermes sont utiles pour l'intégration des familles, même si certaines expriment un « *besoin davantage d'aide opérationnelle pour l'organisation* ». Ces activités semblent jouer un rôle important dans le succès du dispositif, mais les structures soulignent la difficulté à mobiliser les bénéficiaires pour y participer.

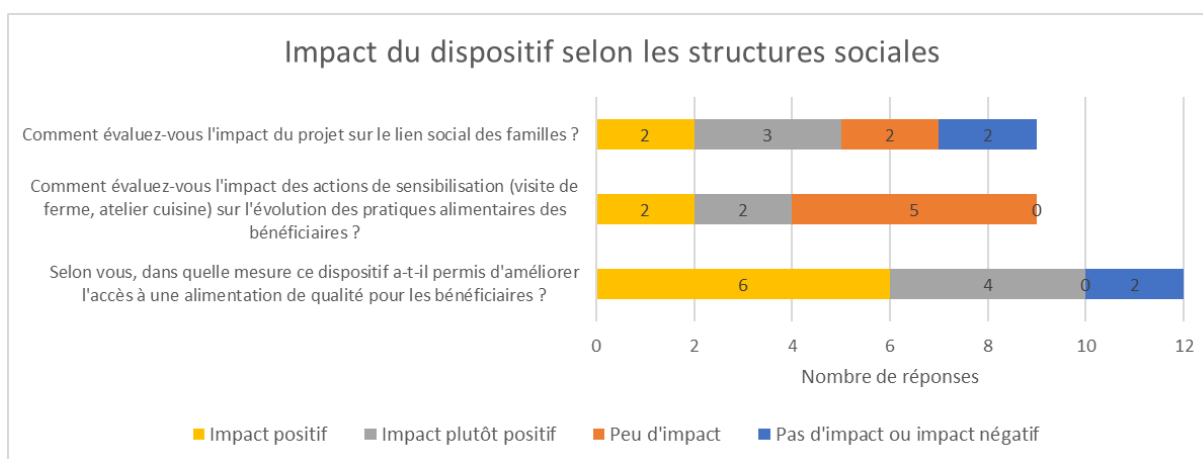
Impacts

L'impact du dispositif sur l'amélioration de l'accès à une alimentation de qualité est jugé positif par la majorité des structures sociales (50 % très positif, 33 % positif), ce qui montre que le dispositif de paniers solidaires atteint globalement cet objectif selon les structures sociales.

Seules 9 structures sociales sur 12 ayant répondu au sondage ont pu évaluer l'effet du dispositif sur le lien social, donnant des réponses hétérogènes ce qui suggère que cet aspect pourrait être renforcé.

Enfin, seules 9 structures sociales ont pu évaluer l'impact des actions de sensibilisation (visites de ferme, ateliers cuisine) sur l'évolution des pratiques par les structures sociales. Certains des répondants ne pouvaient pas se prononcer sur ce sujet, n'ayant pas mis en place d'actions au moment de l'enquête. 5 structures sociales sur 9 ont évalué ces actions comme ayant peu d'impact en lien avec le faible nombre d'inscrits, 2 structures sociales sur 9 comme ayant un impact plutôt positif et 2 structures sociales sur 9 comme ayant un impact positif.

Ces résultats montrent des effets forts sur l'accès alimentaire, plus modéré sur le lien social, et une marge d'amélioration pour rendre les actions de sensibilisation plus efficaces et toucher davantage de personnes.



Perspectives et pistes d'amélioration

Les structures expriment à l'unanimité leur volonté de poursuivre le dispositif, tout en mettant en avant plusieurs axes d'amélioration :

- Renforcement de l'accompagnement en matière de communication pour toucher davantage de familles (par exemple, relai sur le site de la CAF) ;
- Besoins financiers accrus.

100% des structures souhaitent poursuivre le dispositif

Par ailleurs, 11 structures sur 12 souhaiteraient pouvoir proposer aux bénéficiaires, en tarifs solidaires, d'autres produits que les légumes et les œufs.

Parmi les projets et ateliers envisagés pour favoriser l'engagement des bénéficiaires des paniers solidaires et encourager la mixité au sein de l'AMAP, on peut citer :

- « Faciliter l'accès aux paniers pour les personnes ayant des difficultés de mobilité »
- « Groupe whats'app pour s'aider à récupérer les paniers durant les vacances »
- « Visite de la ferme avec proposition d'utilisation du minibus 9 places du CCAS avec conductrice »

Malgré des difficultés administratives et d'identification de bénéficiaires, l'engagement des structures partenaires et la satisfaction à l'égard des AMAP constituent de solides atouts. Pour assurer la

pérennité et le développement du dispositif, les axes d'amélioration identifiés seront étudiés, en particulier sur les procédures administratives et les stratégies de communication.

d) Pour les AMAP

À ce jour, 9 AMAP sur 16 ont répondu à notre enquête soit 56%. Parmi elles, 4 constatent une stabilité du nombre de bénéficiaires, tandis que 4 autres observent une diminution depuis le lancement du projet et 1 observe une augmentation. Les raisons avancées incluent les difficultés des partenaires sociaux à identifier des personnes bénéficiaires, la fracture numérique, les déménagements, les longues périodes de vacances hors domicile ou encore les changements de situation professionnelle.

Concernant la charge de travail liée à la gestion des contrats solidaires, 55 % des AMAP estiment y consacrer moins de 2 heures par mois, 11 % entre 2 et 5 heures et 33 % entre 5 et 10 heures. La phase de lancement du dispositif apparaît comme l'une des plus chronophages, certaines AMAP ayant indiqué y avoir passé jusqu'à 50 heures.

Par ordre décroissant, les principales motivations des AMAP pour proposer des paniers solidaires sont les suivantes :

- permettre l'accès aux paniers de l'AMAP aux personnes à faibles revenus (89 %) ;
- favoriser la mixité sociale et l'inclusion de nouveaux membres (89 %) ;
- développer les débouchés des fermes partenaires via de nouveaux contrats (44 %) ;
- tisser des partenariats avec d'autres acteurs du quartier (33 %).

Toutes les AMAP, à l'exception d'une seule, demandent un paiement des paniers par chèque et offrent la possibilité de régler en plusieurs chèques avec encaissement différé (jusqu'à un par mois). Deux AMAP acceptent également les paiements en espèces.

Tous les foyers bénéficiaires des paniers solidaires ont réussi à s'engager pour l'ensemble de la durée du contrat.

Dans 67 % des cas, les nouvelles familles ont déjà participé à des événements organisés par l'AMAP, principalement des ateliers cuisine, mais aussi des apéros ou des visites de fermes.

Dans la moitié des AMAP, des personnes bénéficiant de contrats solidaires ont pris des rôles ou responsabilités dans l'AMAP « *certaines personnes prennent des initiatives et font des permanences et connaissent souvent déjà des amapiens* ». 66% des AMAP ont participé à des temps organisés par le Réseau des AMAP sur le sujet de l'accessibilité alimentaire.

Satisfaction

Toutes les AMAP répondantes (100 %) souhaitent poursuivre cette action.

62,5 % des AMAP se disent très satisfaites du lien et de la collaboration avec leur structure sociale partenaire, 12,5% se disent satisfaites et 25% moyennement satisfaites (car difficile de trouver un compromis entre les contraintes de l'AMAP et de l'acteur social vis à vis de la durée des contrats) et aucune ne considère cette relation comme problématique.

Pour la grande majorité des AMAP (plus des trois quarts), les principaux facteurs de réussite du projet, dans l'ordre décroissant d'importance, sont :

- une bonne communication avec les bénéficiaires des contrats solidaires ;

- une bonne communication avec les partenaires sociaux ;
- l'engagement bénévole ;
- l'implication des paysan·nes.

Selon les AMAP, les principaux freins rencontrés dans la mise en place des paniers solidaires et dans leur gestion au quotidien sont dans l'ordre décroissant d'importance :

- Manque d'engagement des personnes bénéficiaires (3 AMAP sur 9) ;
- Difficultés administratives (3 AMAP sur 9) ;
- Difficulté de coordination avec le partenaire social (2 AMAP sur 9) ;
- Manque de bénévoles dans l'AMAP (2 AMAP sur 9).

On peut remarquer que l'identification des freins n'est pas uniforme car il n'y jamais plus de 30% des AMAP qui identifient les mêmes freins.

Les autres freins cités sont :

- « *Bénéficiaires potentiels n'ont pas de chèquiers et sont en contrat précaires, absents tout l'été ou embauchés sur moins d'un an* »
- *"le site de distribution des paniers est loin pour des bénéficiaires qui ne sont pas véhiculés."*

Les outils ou ressources fournis par le Réseau des AMAP jugés les plus utiles pour la mise en place et la gestion des contrats solidaires sont dans l'ordre décroissant d'importance :

- Protocoles écrits/modèles de conventions, contrats (6 AMAP sur 9) ;
- Aide au financement des contrats solidaires (6 AMAP sur 9) ;
- Formations et échanges collectifs (5 AMAP sur 9) ;
- Outils de communication (4 AMAP sur 9).

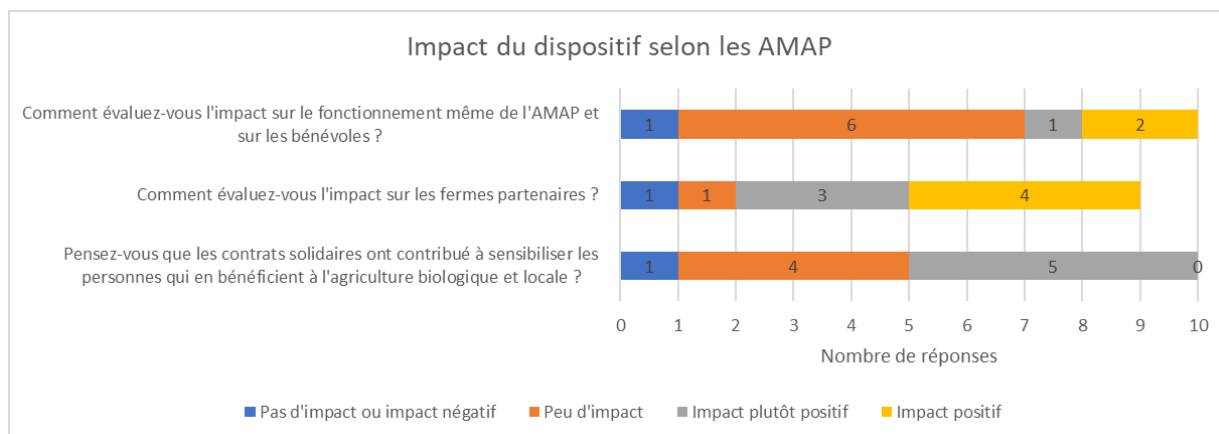
Impacts

78% estiment que les nouvelles familles se sont très bien intégrées à l'AMAP (participation aux permanences par exemple).

Globalement, les AMAP estiment que le dispositif a plutôt contribué positivement (5 AMAP sur 9) ou peu contribué (4 AMAP sur 9) à sensibiliser les bénéficiaires aux enjeux de l'agriculture biologique et locale.

Par ailleurs, la majorité des AMAP partagent l'avis selon lequel le dispositif a un impact positif sur les fermes partenaires. Dans 2 AMAP, le nombre de contrats solidaires dépassent le nombre de contrats classiques « *il y a plus de paniers solidaires que paniers amapiens dans l'AMAP* ». Il faut néanmoins garder en tête que les AMAP ne doivent pas être dépendante du dispositif de paniers solidaires pour fonctionner. La pérennité des financements des contrats solidaires n'étant pas garanti, l'arrêt des contrats solidaires ne doit pas déstabiliser l'AMAP et les paysans.

Enfin, en ce qui concerne l'effet du dispositif sur le fonctionnement interne des AMAP et sur l'engagement des bénévoles, la majorité estime l'impact du dispositif comme étant faible « *Peu d'impact, les bénéficiaires sont des amapiens comme les autres du point de vue du fonctionnement courant* ». Bien que pour certains l'impact est significatif : « *Grâce aux paniers solidaires nous pérennisons l'existence de l'AMAP et son fonctionnement* ».



Perspectives et pistes d'amélioration

100% des AMAP souhaitent poursuivre le dispositif

Voici une amélioration suggérée par une AMAP : « *Prise en compte de la spécificité des paniers solidaires dans Clic'AMAP afin d'éviter des contrats différents (prix des produits) "pointant" les bénéficiaires qui peuvent être gênés par cela* ». Le Réseau des AMAP travaille actuellement au développement d'un module spécifique « contrats solidaires » sur CLIC AMAP. Celui-ci devrait être opérationnel en 2026.

e) Synthèse des impacts et pistes d'amélioration à étudier

Synthèse des impacts du dispositif

Selon les BÉNÉFICIAIRES

71,4 % des répondants ont constaté une augmentation de leur consommation de légumes frais

85,7 % des familles ont souscrit à d'autres contrats au sein de l'AMAP (fruits, miel, pain, laitages, etc.).

91 % des foyers estiment que le prix du panier est adapté à leur budget

Selon les ACTEURS SOCIAUX

58 % des structures rencontrent des difficultés pour identifier les foyers éligibles et intéressés

Impact du dispositif sur l'amélioration de l'accès à une alimentation de qualité jugé positif par la majorité des structures sociales (50 % très positif, 33 % positif)

Marge d'amélioration existante pour rendre les actions de sensibilisation plus efficaces et toucher davantage de personnes

11 structures sur 12 souhaiteraient pouvoir proposer aux bénéficiaires, en tarifs solidaires, d'autres produits que les légumes et les œufs.

100% des AMAP et acteurs sociaux , 90% des paysans, et 88% des bénéficiaires répondants souhaitent poursuivre cette action en 2026

Selon les PAYSANS

L'impact économique du dispositif est perçu comme parfaitement positif par 30% des répondants et positif par 50% des répondants

90% des fermes se disent prêtes à augmenter le nombre de paniers solidaires si la demande venait à croître.

Selon les référents AMAP

Dans 50% des AMAP, des personnes bénéficiant de contrats solidaires ont pris des rôles ou responsabilités dans l'AMAP

Principaux freins rencontrés dans la mise en place des paniers solidaires et dans leur gestion :

- Manque d'engagement des personnes bénéficiaires (3 AMAP sur 9) ;
- Difficultés administratives (3 AMAP sur 9) ;
- Difficulté de coordination avec le partenaire social (2 AMAP sur 9);
- Manque de bénévoles dans l'AMAP (2 AMAP sur 9).

Pistes d'amélioration

	Freins ou besoins identifiés	Pistes d'amélioration
Bénéficiaires	Engagement nécessaire sur la durée du contrat	Proposer davantage de paniers « découverte », de contrat test (un à 3 mois d'essai) et éventuellement avoir la possibilité de jokers (en nombre limité)
	Horaires de distribution jugés inadaptés	Concevoir une enquête ciblée sur les disponibilités des amapiens et des paysans afin de voir s'il serait judicieux d'adapter les horaires du créneau de distribution.
	Méconnaissance de certains produits	- Valoriser davantage les ressources existantes (livres de recettes, BD, protocoles, supports pédagogiques) en les rendant mieux visibles et plus accessibles. - Produire des fiches descriptives pour les légumes moins connus afin d'accompagner leur découverte et leur utilisation dans les paniers. Réfléchir à leur mise en ligne sur des réseaux sociaux du Réseau des AMAP.
	34 % souhaiteraient des fruits dans les paniers	La faisabilité d'une diversification des paniers pourra être étudiée en lien avec l'AMAP, les paysans concernées et les financeurs.
Paysans	Besoin d'une communication claire sur leurs contraintes de production (saisonnalité, aléas agricoles, organisation du travail) auprès des bénéficiaires	Assurer une communication claire, en lien avec les paysans, sur les contraintes de production (saisonnalité, aléas agricoles, organisation du travail) et la notion d'engagement au sein de l'AMAP, en veillant à ce que tous les acteurs qui communiquent sur le projet en soient bien informés pour améliorer la compréhension mutuelle entre producteurs et bénéficiaires.
	Païement parfois tardif des contrats	Rappeler aux responsables de la gestion des paiements l'importance de veiller à ce que les paysans soient rémunérés au plus vite après la signature des contrats.
Acteurs sociaux	Difficultés à identifier des foyers intéressés par le dispositif	Faire un plan d'action pour améliorer la communication sur le dispositif et permettre d'identifier plus facilement les personnes intéressées, notamment en visant le référencement du dispositif sur des sites ou auprès de structures relais (par exemple via les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS), le site de la CAF, de la MSA...) et en mettant en ligne une cartographie des AMAP proposant des paniers solidaires en Isère pour faciliter l'accès à l'information.
AMAP	Outil CLIC AMAP non adapté aux contrats solidaires entraînant la stigmatisation des bénéficiaires.	Développement d'un module « contrats solidaires » sur Clic'AMAP pour éviter que des contrats ou tarifs différents ne stigmatisent les bénéficiaires.
Général	Simplification des procédures administratives	La demande sera prise en compte, bien que l'utilisation de subventions impose certaines obligations administratives. Pour les subventions CAF-MSA : Le Réseau des AMAP travaille en lien avec la CAF pour "fluidifier" les démarches administratives.
	Augmentation du nombre d'ateliers cuisine et dégustation afin de faciliter l'appropriation des légumes et d'activités complémentaires pour renforcer le lien social	- Poursuivre et augmenter le nombre d'ateliers cuisine et dégustation - Élaborer un calendrier annuel d'activités (ateliers cuisine, dégustations, visites de ferme, soirées conviviales) et, si possible, prévoir une aide à la mobilité (ex. minibus) pour ceux qui ne sont pas véhiculés.
	Manque de visibilité sur la pérennité des financements et donc du dispositif	Rechercher des financements pour pérenniser les projets, assurer une visibilité à moyen terme et ainsi éviter les périodes de creux entre deux contrats.
	Manque de connaissance par certains acteurs du rôle du Réseau des AMAP dans le dispositif et sur le dispositif de manière générale	- Communiquer davantage sur le rôle joué par le Réseau des AMAP - Inviter systématiquement tous les partenaires des projets (acteurs sociaux, paysans, amapiens et partenaires financiers) à participer à toutes les étapes du cycle du projet et aux formations sur l'accessibilité alimentaire organisées par le Réseau des AMAP.
	Besoin de favoriser l'engagement des bénéficiaires des paniers solidaires et encourager la mixité au sein de l'AMAP	Faciliter l'accès aux paniers pour les personnes à mobilité réduite et proposer des outils de coordination pratique (par exemple un groupe WhatsApp pour s'entraider lors des récupérations pendant les vacances).

Conclusion

Les paniers solidaires en AMAP en Isère poursuivent plusieurs objectifs essentiels visant à concilier justice sociale et transition écologique. Selon les résultats de l'enquête réalisée par le Réseau des AMAP fin 2025, le dispositif est considéré comme positif et pertinent : il facilite l'accès à une alimentation locale, biologique et abordable pour des foyers en situation de précarité, tout en soutenant les fermes paysannes locales et en favorisant l'intégration des bénéficiaires dans la vie associative de l'AMAP. L'enquête révèle une forte satisfaction et une volonté unanime de poursuivre par l'ensemble des acteurs impliqués (93% des répondants souhaitent reconduire le dispositif). Au cours des 5 dernières années, le dispositif s'est structuré et renforcé : chaque année voit l'arrivée de nouvelles AMAP proposant des contrats solidaires, le nombre de partenaires a significativement augmenté, et l'offre s'est diversifiée au-delà des légumes pour inclure des œufs à tarif réduit. Parallèlement, le Réseau des AMAP a développé des outils d'accompagnement pour les partenaires et a organisé de nombreuses actions complémentaires telles que des formations, webinaires, ateliers cuisine, rencontres, dégustations... Le Réseau des AMAP est maintenant un acteur reconnu sur le territoire dans le domaine de l'accessibilité alimentaire.

Des freins subsistent, mais des pistes d'amélioration, comme la simplification des démarches administratives, le développement d'outil adapté comme Clic AMAP, l'amélioration de la communication sur le dispositif et le développement d'actions de sensibilisation et de temps conviviaux pourraient renforcer l'accessibilité et l'impact social du dispositif à l'avenir. La pérennisation des financements des paniers solidaires reste l'enjeu principal de ce projet.

